



Bon et saint Carême !

Mes bien chers fidèles,

La liturgie des premiers jours du Carême contient, comme ramassés pour notre instruction, les conseils les plus propres à nous faire bien comprendre les dispositions dans lesquelles nous devons entrer dans le saint temps de Carême. D'abord la raison de la pénitence. C'est notre devoir, dont l'Église nous indique et l'époque et le mode. Mais quelles sont les conditions qui lui donneront sa valeur satisfactoire ? On peut les ramener à quatre.

La sincérité de la pénitence

« *Déchirez vos cœurs et non vos vêtements* » dit le prophète Joël : c'est le mot qui résume tout. La première condition d'une pénitence sincère, c'est en effet qu'elle soit intérieure, qu'elle mette au cœur une douleur vraie, avec une volonté d'amendement et d'expiation, tout en implorant la miséricorde divine : « *Seigneur, ne nous traitez pas comme nos péchés nous ont mérité de l'être.* »

La prière

Le Sauveur nous avertit que le démon ne peut être chassé que par la prière et le jeûne. Les Actes des Apôtres nous montrent les disciples « priant et jeûnant » dans toutes les circonstances importantes. Ma prière est nécessaire pour garder à la pénitence son intention surnaturelle : celui qui fait pénitence sans y ajouter une humble et constante prière, risque de se complaire lui-même et de tomber dans l'orgueil ; les exemples sont innombrables de grands pénitents qui, faute de prier, n'ont pas su rester dans l'humilité.

Les bonnes œuvres

La prière, dit saint Augustin, a deux ailes qui la font voler tout droit au ciel : le jeûne et l'aumône. L'évangile, confirmant ces conseils, rappelle que les vrais enfants du Père doivent surpasser en vertu et en bonnes œuvres les publicains et les incroyants, et tendre à être parfaits comme le Père l'est lui-même, en aimant jusqu'à leurs ennemis, en leur rendant le bien pour le mal, et en priant pour leurs persécuteurs (Matth., V). L'aumône doit être, elle aussi, une compagne très fidèle du jeûne. Jeûnez, priez, donnez, et vous aurez parfaitement employé votre Carême.

S'abstenir du péché

La destruction de nos vices, l'amendement de notre vie, c'est la grande affaire du Carême : le jeûne corporel n'est qu'un moyen, commandé, donc obligatoire. Mais il faut d'abord jeûner du péché, faire abstinence de ses fautes habituelles, redresser sa volonté mauvaise, engager, avec l'aide de Dieu, une lutte acharnée contre l'esclavage du mal, contre la paresse, contre l'indifférence spirituelle, contre la sensualité, contre tout ce qui nous entraîne à offenser Dieu, contre nous-mêmes.

Jeûnons donc, prions, multiplions les bonnes œuvres, cessons de pécher, et au jour de Pâques, nous nous approcherons de Jésus-Christ, et nous serons guéris.

Abbé Benoît de Giacconi, *chapelain*

Saint Joseph, un modèle pour les travailleurs

Saint Joseph est traditionnellement invoqué sous un vocable tout particulier, celui d'artisan : « saint Joseph artisan, patron des travailleurs ». Car oui, saint Joseph fut père, il fut époux, mais aussi travailleur, humble charpentier à Nazareth. Et en cela il doit être notre modèle et notre exemple dans nos travaux quotidiens : pour les travailleurs ordinaires que nous sommes, chacun à notre place, selon notre condition avec nos défauts et nos talents...

Mais de quelle manière peut-il être notre modèle ?

Cette haute mission confiée à saint Joseph, d'être le père nourricier du Christ ne l'a pas dispensé de l'humble travail des mains. Et c'est à travers ce travail, qu'il a pu exercer les différentes vertus que nous devons imiter.

Saint Joseph a pu exercer, entre autres, deux vertus humaines sur lesquelles il est bon de s'arrêter : l'assiduité au travail et la diligence, qui se confondent en une seule : le zèle pour tirer parti des talents que le Bon Dieu nous a confiés !

Celui qui est laborieux utilise bien son temps, qui n'est pas seulement de l'or, mais aussi la gloire de Dieu. Il fait ce qu'il doit faire et il est à ce qu'il fait non pas par routine, ni pour occuper les heures mais en vertu d'une réflexion.

Saint Joseph choisit un travail manuel qu'il réalisa avec délicatesse et avec grand amour pendant presque toutes les années où il demeura sur Terre. Il remplit sa tâche d'artisan au milieu des autres habitants du village et cette occupation humaine nous a prouvé clairement que l'activité ordinaire n'est pas un détail de peu d'importance mais qu'elle constitue le pivot de notre sanctification, une occasion continuelle de rencontrer le Bon Dieu, de Le Louer, et lui rendre grâce avec le travail de notre Intelligence ou celui de nos mains.

Nous nous levons tous les matins pour accomplir des œuvres et nous devrions nous redire souvent que le but de nos journées est d'avancer

un peu plus vers le Ciel par le moyen de nos différentes activités. Ce mois de mars consacré à Saint Joseph est justement pour nous l'occasion de réfléchir sur notre propre devoir d'état accompli quotidiennement.

Alors profitons de ce mois pour confier à saint Joseph ce qui nous coûte dans nos vies, nos soucis de familles, nos ennuis personnels, car il conserve une puissance d'intercession incomparable au Ciel. Comme il veillait sur la maison de Nazareth, il veille aujourd'hui particulièrement sur les foyers chrétiens ; il est aussi, comme le disent les litanies, la consolation des malheureux, l'espoir des malades, le soutien des mourants, la terreur des démons, le protecteur de la Sainte Église, la grande famille de Notre-Seigneur.

Abbé Antoine de Nazelle



Annonces de Mars

- Mercredi 1^{er} mars : Messe chantée et distribution des Cendres à 19h00.
- Vendredi 3 mars : Messe à 19h00 pour le premier vendredi du mois.
- Mardi 7 mars : catéchisme pour les jeunes pros, à 20h15 à Saint-Bruno.
- Mercredi 8 mars : cours de doctrine pour adultes, sur le thème : « *Dieu a-t-Il parlé ? La Révélation* », à 20h30 à Saint-Bruno.
- Mercredi 15 mars : catéchisme pour les étudiants, à 20h15 à Saint-Bruno.
- Jeudi 16 mars : soirée Miséricorde organisée avec le secteur paroissial, à 20h30 à Saint-Seurin.
- Samedi 18 mars : réunion des Foyers Saint-Joseph, à 20h30, à Saint-Bruno : adoration (avec confessions), topo, puis repas fraternel.

Contact : Madame Hervé Guitton au 0664228556 ou

annecharlotteguitton@gmail.com

- Samedi 18 et dimanche 19 mars : week-end pour le groupe Europa-Scouts.
- Samedi 18 et dimanche 19 mars : retraite de région pour préparer le pèlerinage de Chartres. Renseignements et inscriptions auprès de Christophe Taupiac, chef de la région Sud-Ouest : ndc.sudouest@gmail.com
- **Samedi 25 mars : récollection paroissiale**, ouverte à tous à partir de 16 ans, prêchée par trois Pères de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier, de 10h00 à 16h30, à Saint-Bruno. *Garderie assurée sur place*. Tracts sur la table de presse.
- **Dimanche 26 mars : conférence de Carême à 17h00 à Saint-Bruno**, sur le thème : « les œuvres du Carême : prière, jeûne et aumône ».
- Mercredi 29 mars : catéchisme pour les étudiants, à 20h15 à Saint-Bruno.

Carnet de famille

- Baptême : Zita Rouquayrol, le 7 janvier 2017, à Saint-Bruno.
- Funérailles : le samedi 25 février a été enterrée à Saint-Bruno Madame Suzanne Sabron (née Abadie), maman de Madame Moura et grand-mère de Monsieur l'abbé Moura.

ANNONCES SPÉCIALES POUR LE CARÊME

Tous les dimanches de Carême à Saint-Bruno

- 17h30 - 18h15 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement

- 19h30 : Complies

Ces offices sont célébrés à l'intention du Pape François.

Jeûne communautaire pour la France

Inscriptions sur les feuilles : sur la table de presse le dimanche et à la sacristie en semaine.

Adoration eucharistique

Tous les jeudis de Carême, l'adoration de 15h00 à 18h30, sera offerte à l'intention des vocations.

Deux dates à retenir

- Jeudi 16 mars : veillée confessions et miséricorde avec le secteur paroissial.

- Samedi 25 mars : récollection paroissiale à Saint-Bruno, prêchée par trois Pères de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier. Le lendemain, dimanche 26 mars, Messe solennelle en rit dominicain et conférence de Carême l'après-midi. Tracts avec tous les renseignements sur la table de presse.

NB : *Durant le saint temps du Carême, Messieurs les abbés n'acceptent aucune invitation à déjeuner ou à dîner, exception faite des dimanches et fêtes de 1^{ère} classe (saint Joseph et Annonciation).*

GRANDES DATES À RETENIR POUR LA FIN D'ANNÉE

Dimanche 14 mai : Professions de Foi

Samedi 3 – lundi 5 juin : Pèlerinage de Pentecôte à Chartres

Dimanche 18 juin : Fête-Dieu et Premières Communions

calendrier liturgique

mars

Mercredi 1 Mercredi des Cendres 1ère classe violet
Jeudi 2 Jeudi après les Cendres (Férie) 3ème classe violet
Vendredi 3 Vendredi après les Cendres (Férie) 3ème classe violet
Samedi 4 Samedi après les Cendres (Férie) 3ème classe violet

Dimanche 5 Premier Dimanche de Carême 1ère classe violet
Lundi 6 Lundi de la première semaine de Carême 3ème classe violet
Mardi 7 Mardi de la première semaine de Carême 3ème classe violet
Mercredi 8 Mercredi des Quatre-Temps de Carême 2ème classe violet
Jeudi 9 Jeudi de la première semaine de Carême 3ème classe violet
Vendredi 10 Vendredi des Quatre-Temps de Carême 2ème classe violet
Samedi 11 Samedi des Quatre-Temps de Carême 2ème classe violet

Dimanche 12 Deuxième Dimanche de Carême 1ère classe violet
Lundi 13 Lundi de la deuxième semaine de Carême 3ème classe violet
Mardi 14 Mardi de la deuxième semaine de Carême 3ème classe violet
Mercredi 15 Mercredi de la deuxième semaine de Carême 3ème classe violet
Jeudi 16 Jeudi de la deuxième semaine de Carême 3ème classe violet
Vendredi 17 Vendredi de la deuxième semaine de Carême 3ème classe violet
Samedi 18 Samedi de la deuxième semaine de Carême 3ème classe violet

Dimanche 19 Troisième Dimanche de Carême 1ère classe violet
Lundi 20 St Joseph Epoux de la Ste Vierge et Patron de l'Eglise universelle
1ère classe blanc
Mardi 21 Mardi de la troisième semaine de Carême 3ème classe violet
Mercredi 22 Mercredi de la troisième semaine de Carême 3ème classe violet
Jeudi 23 Jeudi de la troisième semaine de Carême 3ème classe violet
Vendredi 24 Vendredi de la troisième semaine de Carême 3ème classe violet
Samedi 25 Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie 1ère classe blanc

Dimanche 26 Quatrième Dimanche de Carême (Laetare) 1ère classe violet/rose
Lundi 27 Lundi de la quatrième semaine de Carême 3ème classe violet
Mardi 28 Mardi de la quatrième semaine de Carême 3ème classe violet
Mercredi 29 Mercredi de la quatrième semaine de Carême 3ème classe violet
Jeudi 30 Jeudi de la quatrième semaine de Carême 3ème classe violet
Vendredi 31 Vendredi de la quatrième semaine de Carême 3ème classe violet



Eglise Saint-Bruno Horaires habituels

Dimanches et Fêtes

8h30 : Messe basse (*confessions pendant la Messe*)

10h30 : Messe chantée (*confessions pendant la Messe*)

18h30 : Messe basse avec orgue (*confessions pendant la Messe*)

Semaine

Lundi : Messe à 19h00 ; *confessions de 18h30 à 19h00.*

Mardi : Messe à 9h00.

Mercredi : Messe à 7h00 et 19h00 ; *confessions de 18h30 à 19h00.*

Jeudi : Messe à 19h00 ; *confessions de 18h30 à 19h00.*

Vendredi : Messe à 9h00 ; et le premier vendredi du mois à 19h00 (*en ce cas, confessions de 18h30 à 19h00.*)

Samedi : Messe à 12h00 ; *confessions de 11h30 à 12h00.*

Adoration du Très-Saint Sacrement

Tous les jeudis de 15h00 à 18h30, *hors vacances scolaires*

Permanences des prêtres

Un prêtre se tient à votre disposition pour vous écouter et entendre les confessions :

mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, *hors vacances scolaires.*

jeudi durant le temps de l'Adoration, *hors vacances scolaires.*

Fraternité Saint-Pierre

05 57 81 83 30 – www.fssp-bordeaux.fr

Abbé Benoît de Giacconi,
chapelain

06 62 28 81 92
abdvsp@hotmail.fr

Abbé Grégoire Villeminoz

06 95 32 51 15
gregoirevilleminoz@hotmail.fr

Abbé Antoine de Nazelle

06 46 36 36 05
antoine@denazelle.com